

Internacional, S.N.C.; et Banco del Atlántico, S.N.C. Les fonds disponibles sur ces lignes de crédit passeraient ainsi de 65 à 130 millions de dollars américains.

Par ailleurs, le ministre Crosbie a assisté aujourd'hui à la signature d'un autre protocole d'entente, celui-là entre la SEE et le ministre des Finances du Mexique, M. Pedro Aspe. Aux termes de ce protocole, les exportateurs canadiens pourront bénéficier d'une aide particulière, sous forme de modalités de financement concurrentielles, ce qui leur permettra de profiter des débouchés qui s'offrent à eux au Mexique. Le Mexique s'engage en outre à offrir une garantie souveraine à l'égard des prêts que la SEE consentira aux banques commerciales mexicaines, ce qui accroîtra la capacité de financement concurrentiel à l'échelle internationale offert par la SEE pour appuyer les ventes à l'exportation du Canada. L'accord en matière de garanties qui en découle devrait être conclu d'ici peu.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada. Elle relève du Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874